



SOS ENFANTS DU DIVORCE 59-62

LES ENFANTS DU DIMANCHE

BULLETIN D' (RE) ADHESION ANNUELLE

Comme vous vous en doutez l'association fonctionne principalement grâce à vos cotisations
D'avance MERCI d'aider votre association pour la défense de la cause des enfants.
Une attestation fiscale vous sera envoyée afin de bénéficier d'une réduction d'impôt au titre des dons aux autres œuvres (montant de la réduction : 66% des sommes versées, retenues dans la limite de 20% du revenu imposable dans la déclaration des revenus)

Nous proposons à titre indicatif le barème des cotisations, basé sur les revenus mensuels, suivant :

Revenus mensuels en €	Cotisation annuelle en €
0 à 426	7.50
427 à 1100	15.00
1101 à 1400	22.50
1401 à 1700	30.00
1701 à 2000	37.50
2001 à 2300	45.00

Revenus mensuels en €	Cotisation annuelle en €
2301 à 2600	52.50
2601 à 2900	60.00
2901 à 3200	67.50
3201 à 3500	75.00
3501 à 3800	82.50
Membre bienfaiteur	100.00

Merci de compléter ou de corriger les informations ci-dessous:

NOM Prénom :	Sexe :	
Adresse :		
code postal ville :		
Domicile Tél :	Fax :	Tél portable :
Domicile Courriel :		
Professionnel Tél :	Fax :	Tél portable :
Professionnel Courriel :		
Profession :	Date et lieu de naissance :	Nationalité :
Nombre d'enfants concernés par la séparation :		Nombre d'enfants vivant avec vous :
Etiez-vous marié(e) au moment de la séparation : oui non (barrer la mention inutile)		

Veillez trouver ci-joint paiement de : Euros au titre de l'année :
par chèque de préférence, à l'ordre de : SOS ENFANTS DU DIVORCE 59 62 OU LES ENFANTS DU DIMANCHE.

IMPORTANT : merci de compléter les informations ci-dessous :

Toute participation même minime sera bénéfique à la cause des enfants !	cocher
- témoignages	
- souhaite accueillir les nouveaux adhérents pendant les permanences (1 ou 2 fois par mois)	
- rencontres avec des élus ...	
- autres (préciser SVP)	
- souhaite cotiser sans participer	

Fait à _____ le _____ Signature :